



MESSAGE DU CONSEIL ADMINISTRATIF

A l'attention de Mesdames et Messieurs,
Les Conseillères Municipales et Conseillers Municipaux

Evolution du message et de sa délibération	Validé par	Date	Suivi par (CS/CA/SG)
Décision de lancer un message et sa délibération	Le Conseil administratif	5 juillet 2023	CL/FDB
Validation du message et de la délibération	Le Conseil administratif	2 août 2023	CL/FDB
Présentation à la Commission Aménagements et Transports	La Commission	22 août 2023	CL/FDB
Présentation à la Commission Culture, Sports et Manifestations	La Commission	31 août 2023	OE/AG
Préavis de la Commission Aménagements et Transports	La Commission	19 septembre 2023	CL/FDB
Préavis de la Commission Culture, Sports et Manifestations	La Commission	28 septembre 2023	OE/AG
Préavis de la Commission des finances, administration et économie :	La Commission	5 octobre 2023	JT/VA
Vote souhaité au Conseil Municipal	Le Conseil municipal	9 octobre 2023	RAPPORTEUR

CRÉDIT DE CHF 105'000.- TTC

DESTINÉ À LA REMISE EN ÉTAT DES TERRAINS DE TENNIS ET AU RAFRAÎCHISSEMENT DES MARQUAGES DE LA PISTE D'ATHLÉTISME DU CENTRE SPORTIF DE LA BÉCASSIÈRE



TABLE DES MATIÈRES

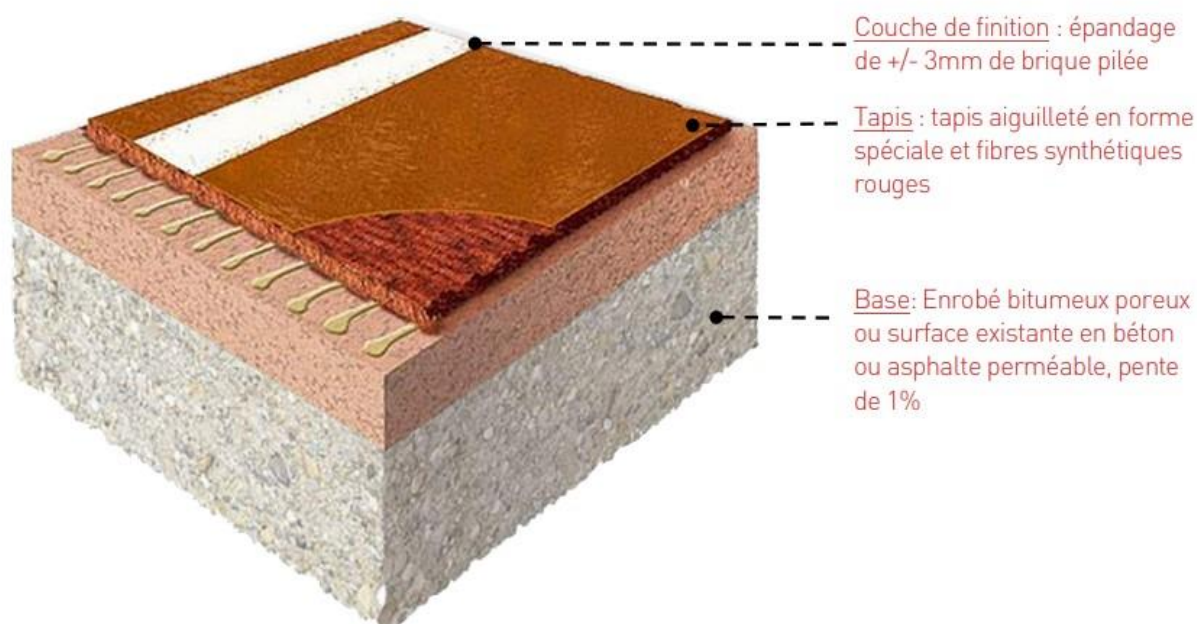
1. INTRODUCTION	2
1.1 RÉFECTION DES TROIS TERRAINS DE TENNIS EXTÉRIEURS.....	2
1.2 RAFRAÎCHISSEMENT DES MARQUAGES DE LA PISTE D'ATHLÉTISME.....	4
2. PLAN FINANCIER	6
3. MARCHÉ À SUIVRE	6
4. DÉVELOPPEMENT DURABLE	6
4.1 RÉFECTION DES TROIS TERRAINS DE TENNIS EXTÉRIEURS.....	6
4.2 RAFRAÎCHISSEMENT DES MARQUAGES DE LA PISTE D'ATHLÉTISME.....	7
5. INCIDENCE SUR LE COMPTE DE RÉSULTATS	7
6. CONCLUSION	7

1. INTRODUCTION

1.1 Réfection des trois terrains de tennis extérieurs

Le 22 mai 2009, le Conseil Municipal votait un crédit de CHF 281'400.- pour transformer les courts extérieurs en terre-battue par un revêtement « Somclay ».

Le revêtement « Somclay » est un sol sportif aiguilleté en fibre 100% polypropylène structuré homogène avec brique pilée destiné à la pratique de tennis. Ce revêtement est posé sur une couche d'enrobé bitumineux.

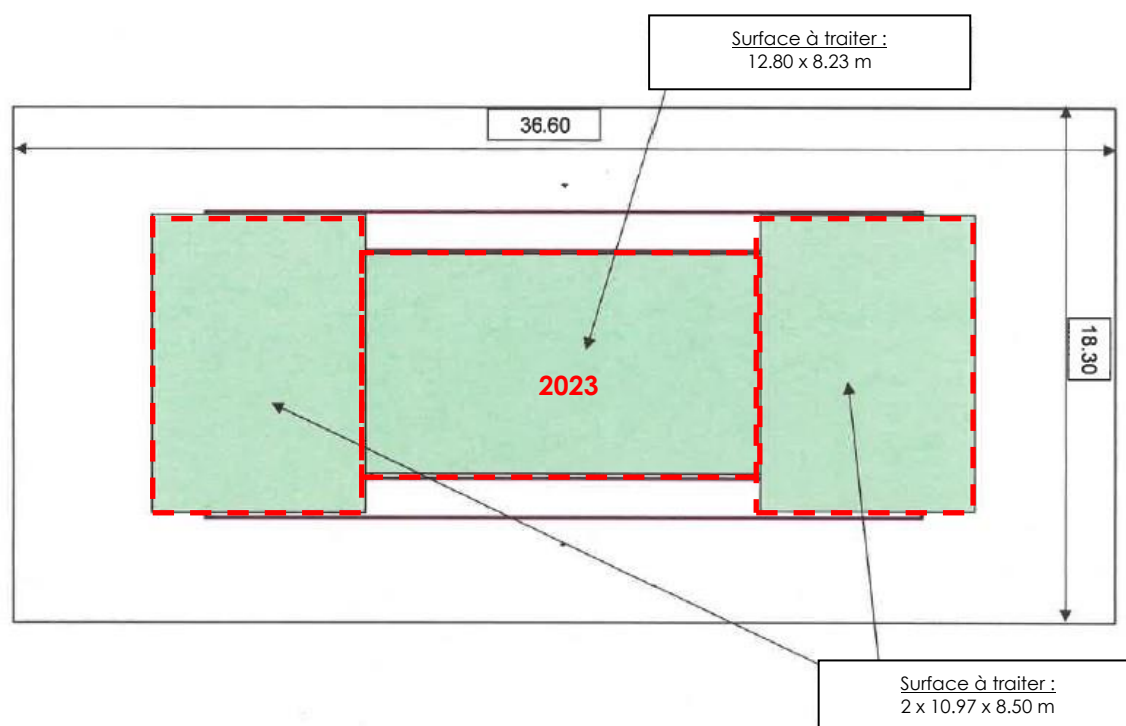


Lors des travaux de changement de matière, toute l'infrastructure a été mise en place (empierrement, grave, couche d'enrobé), ce qui explique le montant du crédit de 2009.

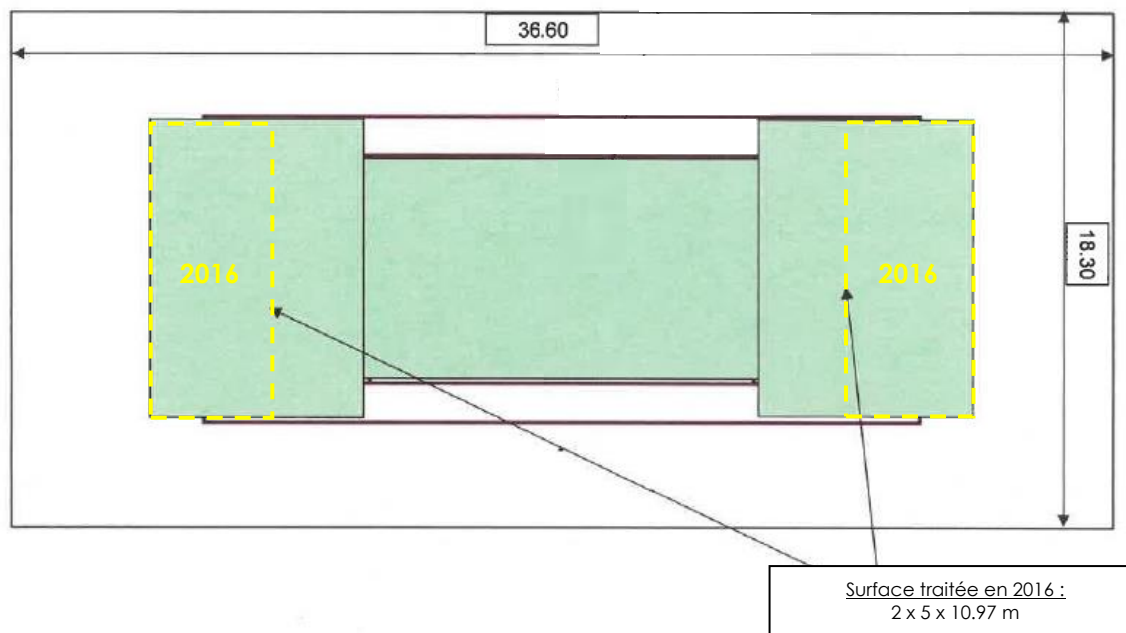
Par rapport à de la terre battue, les avantages sont les suivants :

- Confort de jeu élevé
- Nécessite moins d'arrosage, mais un minimum pour que la couche de finition reste bien sur le terrain et ne se fasse pas emporter lors de fortes bises
- Possibilité de jouer après la pluie sans endommager la surface
- Possibilité de jouer en hiver, dès la fin du gel
- La réfection printanière est légère et ne nécessite qu'un simple nettoyage
- Frais d'entretien annuel ~3'500chf (18'000chf pour de la terre battue)

Après plus de 15 ans d'utilisation, à la satisfaction des utilisateurs et des personnes en charge de leur entretien, il convient de réfectionner les trois terrains extérieurs. Il s'agit de remplacer les couches usées composées de brique pillée et la moquette aiguilletée 100% polypropylène (zones à reprendre en rouge). Les bandes latérales sont en bon état, il n'est donc pas nécessaire de les remplacer.



En 2016, les zones de service des trois courts (en jaune sur le schéma ci-dessous) avaient déjà été remises à neuf. Ce sont effectivement les zones les plus sollicitées par les joueurs de tennis. La facture de ces travaux avait été imputée sur le budget de fonctionnement (~CHF 20'000.-).



Sur les dix dernières années, on relève que les courts sont utilisés de mars à novembre et en moyenne 2'000 heures par année.

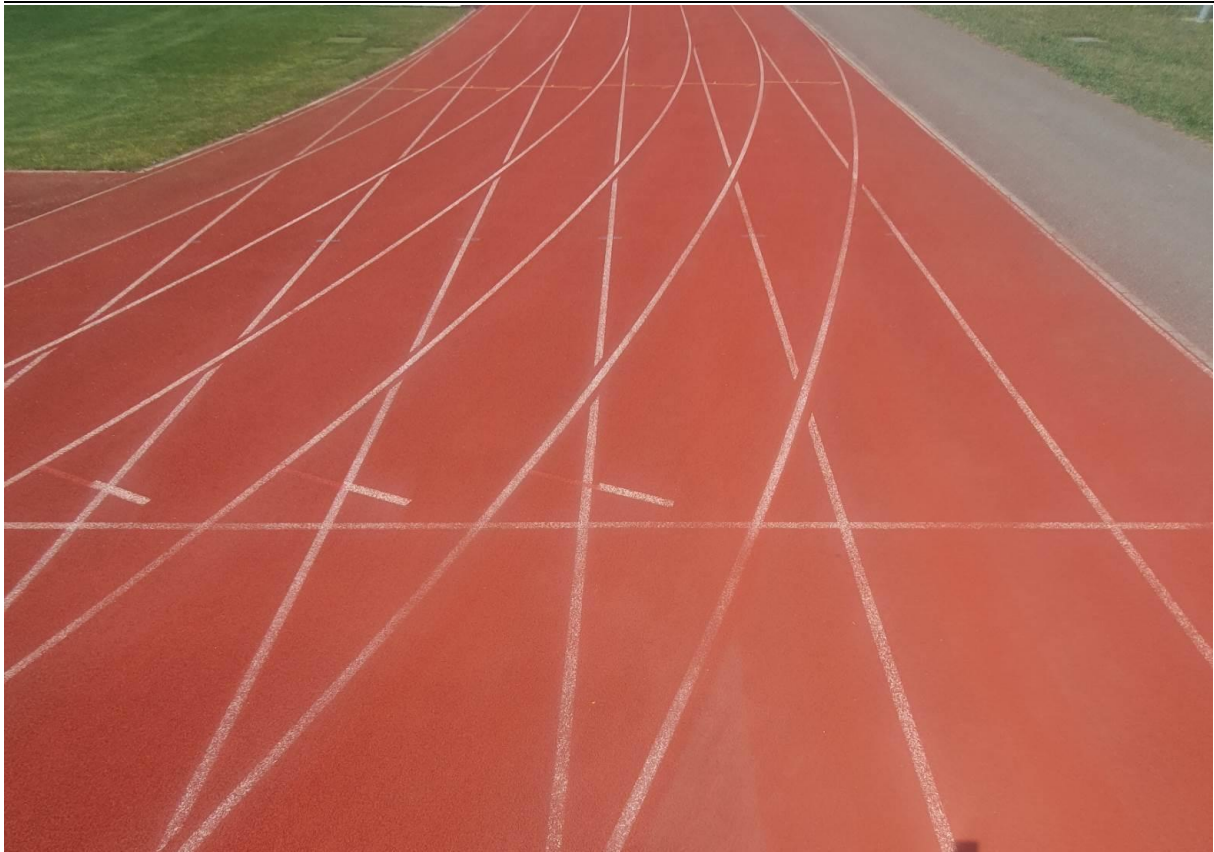
1.2 Rafrâichissement des marquages de la piste d'athlétisme

En 2017, la piste d'athlétisme a été entièrement rénovée et de part son utilisation intensive, il est nécessaire de rafraîchir les marquages qui à certains endroits ont été entièrement effacés.

La piste est homologuée par Swiss Athletics et répond aux règlements de la fédération internationale d'athlétisme (IAAF) et de la fédération nationale Swiss Athletics. L'installation remplit les exigences de la classification B1.

Ce classement se réfère à l'état de l'installation au moment de l'inspection par le service des installations de compétition de Swiss Athletics. Cette homologation est valable jusqu'en 2027.

Sur les dix dernières années, on relève que la piste est utilisée par les clubs et le public, pratiquement toute l'année et en moyenne 800 heures par année.



Piste d'athlétisme – effacement des lignes de marquages



Piste d'athlétisme – effacement des lignes de marquages

2. PLAN FINANCIER

	Description des travaux	Montants
0	Réfection des trois terrains de tennis	80'000
1	Rafraîchissement des marquages de la piste d'athlétisme	20'000
2	Honoraires pour le suivi des travaux (suivi interne)	(10'000)
3	Divers et imprévus	5'000
	TOTAL crédit d'investissement	105'000

3. MARCHE À SUIVRE

- Présentation, Commission Aménagements et Transports (22.08.2023)
- Présentation, Commission Culture, Sports et Manifestations (31.08.2023)
- Préavis Commission Aménagements et Transports (19.09.2023)
- Préavis, Commission Culture, Sports et Manifestations (28.09.2023)
- Préavis Commission des finances, administration et économie (05.10.2023)
- Vote du crédit de construction par le Conseil municipal (09.10.2023)
- Travaux à la fin de l'hiver (hors gel) 2024

4. DÉVELOPPEMENT DURABLE

4.1 Réfection des trois terrains de tennis extérieurs

Social :

- Des infrastructures de qualité et accessibles favorisent la pratique sportive, vectrice de cohésion sociale et de promotion de la santé. En l'occurrence, le revêtement choisi offre un confort de jeu élevé, mais permet également une pratique du tennis après la pluie et/ou par temps froid (dès la fin du gel), même si les utilisateurs préfèrent jouer entre mars et novembre. Une réfection de zone de jeu permettra de continuer à offrir ces possibilités aux personnes pratiquant le tennis.

Economie :

- Le revêtement actuel nécessite peu d'entretien par rapport à d'autres surfaces de courts de tennis. En effet, jouer après la pluie n'endommage pas le terrain, la réfection printanière est légère, ne nécessitant qu'un simple nettoyage, pour des frais d'entretien près de cinq fois moins élevés que pour de la terre battue. De plus, une première réfection des zones de jeu en 15 ans tend à prouver la qualité de ce revêtement.

Environnement :

- Le revêtement actuel nécessite peu d'eau pour l'entretien comparé à d'autres types comme la terre battue.

4.2 Rafrâichissement des marquages de la piste d'athlétisme

Social :

- Des infrastructures de qualité et accessibles favorisent la pratique sportive, vectrice de cohésion sociale et de promotion de la santé. Le rafraichissement du marquage va dans ce sens, d'autant plus pour une infrastructure utilisable toute l'année par les clubs et le public.

Economie :

- Un rafraichissement du marquage après 6 ans d'une infrastructure fortement utilisée et sujette aux intempéries semble raisonnable, d'autant plus que celle-ci ne nécessite pas d'autre entretien courant.

Environnement :

- La piste d'athlétisme ne nécessite pas d'entretien, outre le nettoyage.

5. INCIDENCE SUR LE COMPTE DE RÉSULTATS

Charges financières

Amortissement

Le montant net du crédit sera amorti selon les taux prévus à l'art. 40. al. 7 RAC. Pour les aménagements divers, la durée d'amortissement prévue est de 10 ans. Selon la planification prévue, un montant de CHF 10'500.- sera comptabilisée dans le compte de résultats dès la première année d'utilisation de ces ouvrages, probablement dès 2024.

Intérêts

Le crédit sera financé par les liquidités disponibles de la commune. Toutefois, si celles-ci devaient être insuffisantes, le Conseil administratif pourrait contracter un emprunt. Dans ce cas, sur la base d'un taux d'intérêt de 2.5%, les charges annuelles seraient de CHF 2'625.-.

6. CONCLUSION

Compte tenu de ce qui précède, le Conseil administratif de la Commune de Versoix vous invite à réserver un accueil positif à cette demande de crédit de CHF 105'000.- TTC.